



**COMMUNIQUE
AVEC PRIERE D'INSERER**

Malgré un déploiement massif des forces de l'ordre pour empêcher toute manifestation des syndicalistes, des centaines de salariés ont tout de même tenté de rejoindre le lieu de rassemblement mais se sont trouvés confrontés à des barrages de gendarmes mobiles et à des provocations policières inacceptables.

Face à cette situation, les représentants syndicaux ont refusé de rencontrer le Président de la république en dénonçant la remise en cause d'un droit fondamental, le droit de manifester.

Au surplus, l'intervention de politique générale du Président à l'Assemblée de Corse, remettant en cause le service public de transport aérien, a provoqué l'arrêt de travail immédiat des salariés de la CCM et d'Air France. La CGT se félicite de leur réaction.

Le Président de la république vient de nous démontrer sa conception du dialogue social en mettant en état de siège une ville entière et en interdisant à des organisations démocratiques de manifester et de s'exprimer lors de la venue du conseil des ministres.

Nous appelons l'ensemble de nos organisations syndicales et l'ensemble des salariés à poursuivre les actions afin de maintenir les libertés individuelles et collectives pour obtenir des avancées sociales conséquentes.

Ajaccio, le 31 octobre 2007.